# UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

Le 17 décembre 2021

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu, au titre de l'année 2021, sa quatrième session ordinaire, le 17 décembre 2021, par visioconférence à partir des locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sous la Présidence de Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par les Ministres :

## Au titre de la BCEAO

Examinant l'évolution récente des économies de l'Union, les Ministres se sont félicités de la consolidation de la reprise de l'activité économique au troisième trimestre 2021. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est ressorti à 6,7%, en glissement annuel, après 7,7% le trimestre précédent, et une réalisation de 1,4% un an plus tôt. Cette bonne évolution a été soutenue par un raffermissement progressif de la demande intérieure.

Les Ministres ont relevé, à l'instar des autres régions du monde, une accélération des prix dans la zone. Le taux d'inflation est ressorti à 3,8% au troisième trimestre 2021, après 3,3% un trimestre plus tôt. Cette hausse des prix est imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires, du fait de la baisse de la production céréalière dans certains pays, des difficultés d'approvisionnement induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans d'autres pays, ainsi qu'à la hausse de l'inflation importée. Selon les prévisions, cette poussée inflationniste devrait s'estomper au cours des prochains mois. L'inflation devrait revenir en dessous de 3,0%, dans le courant de l'année 2022, à la faveur de l'atténuation progressive des tensions sur les prix des produits importés.

Le Conseil des Ministres a également souligné le creusement du déficit public global, base engagements, dons compris, qui est ressorti à 4.492,8 milliards à fin septembre 2021 contre 4.388,4 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète l'accélération des investissements publics dans le cadre des plans de relance mis en œuvre par les Etats membres.

Le Conseil a noté que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent favorables. La croissance devrait s'établir à 6,4% en 2022 après 6,1% en 2021. Cette performance résulte de la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance des Etats membres ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les sous-secteurs du transport, du tourisme et des loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire due à la Covid-19.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a approuvé le renouvellement du mandat du représentant du Bénin, Monsieur Yaovi Clément AZIAGNIKOUDA, au sein du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, pour un second mandat de cinq (5) ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Enfin, le Conseil a émis un avis favorable sur les propositions soumises par la BCEAO en vue du renforcement de l'efficacité du Dispositif de soutien au financement des PME/PMI de l'UEMOA lancé en 2018. A cet égard, les différentes parties prenantes au Dispositif ont été encouragées à s'impliquer davantage en vue de sa pleine opérationnalisation.

## Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé les perspectives financières actualisées 2022-2026 de la BOAD.

## Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil des Ministres a examiné et adopté le budget des Organes de l'Union, au titre de l'exercice 2022, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 123,2 milliards FCFA contre des prévisions révisées de 2020 et 2021 respectivement de 141,5 milliards et de 125,6 milliards, soit respectivement des baisses de 18,3 milliards et 2,4 milliards correspondant à des taux relatifs de 12,9 % et 1,9 %.

Ce budget intègre les activités de la première année de mise en œuvre du Cadre d'Actions Prioritaires (CAP 2025), feuille de route du nouveau collège des Commissaires, pour la période 2021-2025.

Ainsi, le Conseil a adopté le Règlement portant budget des Organes de l'Union, au titre de l'exercice 2022, et les projets de Décisions subséquents.

Examinant le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2021, le Conseil des Ministres se félicite de la reprise économique enregistrée dans tous les Etats membres de l'Union en 2021, après le ralentissement observé en 2020. Toutefois, le Conseil a relevé la recrudescence des tensions inflationnistes observées dans la plupart des Etats membres et les encourage à poursuivre les efforts pour limiter les effets de la hausse des prix des produits alimentaires.

Le Conseil note que le déficit budgétaire et le taux d'endettement ont augmenté en liaison avec l'incidence des mesures budgétaires prises pour faire face à la pandémie, à la situation sécuritaire et aux dépenses liées à la relance économique.

Le Conseil salue les perspectives à moyen terme de l'Union qui indiquent une consolidation de la situation économique et financière dans tous les Etats membres.

Pour assurer la viabilité macroéconomique de l'Union et créer plus d'espace budgétaire en vue de la mise en œuvre efficace des plans de développement, le Conseil exhorte les Etats membres à poursuivre les efforts d'amélioration des recouvrements des recettes internes et de mobilisation des ressources concessionnelles.

Le Conseil invite également les Etats membres à prendre les dispositions en vue d'accélérer la vaccination contre la maladie à Coronavirus.

Le Conseil a, en conséquence, adopté la Recommandation relative aux perspectives économiques et financières des Etats membres de l'Union au titre de la période 2022-2026.

## Au titre du CREPMF

Le Conseil des Ministres de l'Union a approuvé la modification de l'article 103 du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du marché financier régional de l'UMOA. Cette décision permet au Conseil Régional d'engager les réformes nécessaires pour aligner les normes minimales exigées pour l'agrément des personnes exerçant les fonctions réglementées au sein des Structures Centrales et des intermédiaires financiers agréés du marché aux standards internationaux.

Prenant en compte le relèvement de la subvention attendue de Financial Sector Deepening Africa pour le financement partiel de la mission d'évaluation des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du Conseil Régional, le Conseil des Ministres de l'Union a procédé à l'approbation du Collectif Budgétaire 2021 de l'Organe.

Le Conseil a approuvé le Budget 2022 qui prend en compte les orientations stratégiques visant à (i) faire évoluer la supervision et les moyens d'action de l'Organe, (ii) accompagner les acteurs, favoriser l'innovation et renforcer la contribution du marché au financement de l'économie, et (iii) démarrer la transformation de l'Autorité, la moderniser pour la rendre agile et plus efficace.

Le Conseil a également approuvé les états financiers annuels de l'Organe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Fait à Lomé, le 17 décembre 2021

Le Président du Conseil des Ministres

Sani YAYA